

**University of Waterloo<sup>1</sup>**  
**Département d'études françaises**  
**FR 303**  
**Introduction à la linguistique**  
**Automne 2019**

## **Coordonnées**

**Professeur(e):** Svetlana Kaminskaïa

**Bureau:** ML337

**Téléphone:** 519-888-4567

**Heures de consultation:**

**Courriel:** [skaminsk@uwaterloo.ca](mailto:skaminsk@uwaterloo.ca)

## **Prérequis**

FR 251 ou FR 252

## **Description**

Ce cours est une introduction aux principes de base de l'analyse linguistique à travers l'étude du français (et, parfois, à travers l'étude de certaines autres langues). On abordera ainsi la morphologie, la syntaxe, la sémantique et le lexique. En plus de servir d'introduction à la linguistique du français, le cours vise à développer un sens de l'argumentation et de l'analyse chez les étudiant.e.s.

## **Objectifs du cours**

- maîtriser des concepts de base en linguistique générale et la terminologie utilisée pour décrire la structure des langues.
- appliquer ces concepts à la description du français en analysant cette langue à différents niveaux de structuration: lexique, syntaxe, sémantique, morphologie.

## **Sources utilisées dans le cours**

### **1. Manuel:**

Léon, Pierre & Bhatt, Parth : *Structure du français moderne*, 4e édition revue, Canadian Scholars' Press, Toronto.

- ### **2. Matériel sur Learn :** les étudiants sont responsables de maîtriser la matière affichée sur Learn dans la même mesure que le matériel présenté dans le manuel

---

<sup>1</sup> Nous tenons à souligner que nous nous trouvons sur le territoire traditionnel des peuples attawandaron (Neutres), anishinabé et haudenosaunee. L'université de Waterloo est située sur la concession de Haldimand, parcelle de terrain promise aux Six Nations, d'une largeur de six milles sur chaque rive de la rivière Grand.

## Évaluation

Évaluation	Date de l'évaluation	Valeur
Participation	Toute la durée du cours	10%
Quiz 1	Le XX septembre	5%
Travail pratique 1	Le XX octobre	15%
Test 1	Le XX octobre	25%
Quiz 2	Le XX novembre	5%
Travail pratique 2	Le XX novembre	15%
Test 2	Le 3 décembre	25%
Total		100%

### Participation

La note sera attribuée à partir de la participation et de la contribution dans des discussions en classe, de la complétion régulière des devoirs à la maison et en classe, et des présences.

### Travaux pratiques

Ce sont des travaux individuels écrits et faits hors classe. Les étudiant.e.s répondront à des questions, en appliquant les principes et les techniques d'analyse appris en classe. Ils/elles seront évalué.e.s pour l'exactitude des analyses, la clarté de l'expression, la qualité du français et le bon usage de la terminologie présentée dans ce cours. Les questions et les devoirs pour les travaux pratiques seront disponibles sur Learn.

### Tests

Il y aura deux tests écrits en classe. Ils incluront des concepts théoriques et des devoirs pratiques. La durée de chaque test sera de 60 minutes.

### Quiz

Les deux quiz porteront surtout sur des concepts théoriques, en vue de révision et de préparation aux tests. La durée des quiz sera d'environ 10 minutes.

### Qualité du français

Les étudiant.e.s sont tenus de porter attention à la qualité de la langue écrite lors de la remise des travaux. L'enseignant pourra soustraire **jusqu'à 20% de la note totale d'un travail**, à raison de .5% par erreur. Cette politique s'applique aux travaux faits à l'extérieur de la salle de classe, c'est-à-dire, aux **travaux pratiques**. Pour les parties en prose des tests, on ne tiendra compte que du bon emploi de la terminologie linguistique présentée en cours, et de la clarté globale de l'expression écrite.

**NOTA BENE:** Il est *FORTEMENT* conseillé de finir les travaux pratiques avec suffisamment de temps à l'avance pour vous permettre une relecture soignée des aspects formels de l'expression.

**Aucune soumission tardive des travaux écrits ne sera acceptée. L'exception peut être faite pour une raison médicale confirmée par un document officiel.**

## Plan du cours

Semaine	Date	Matière   Thème	Lectures à faire	Évaluations
1	4-6 sept	Présentation du cours Sciences du langage Langue, langage, parole	Ch 1, 3 Learn	
2	9-13 sept	Structuration du système linguistique Communication	Ch 1-3, Learn	
3	16-20 sept	Signe linguistique	Ch 2, Ch 18, Learn	Quiz 1 : <b>le XX sept</b>
4	23-27 sept	Lexicologie	Learn, Ch 19	
5	30 sept -4 oct	Introduction à la syntaxe Structure de syntagmes et catégories gramm. Structure de la phrase	Learn, Ch 19	Remise du TP1 : <b>le XX oct</b>
6	7-11 oct	Compléments, ambiguïtés	Ch 20, Learn	Test 1 : <b>le XX oct</b>
	<b>14-18 oct</b>	Semaine de lecture		
7	21-25 oct	Phrases complexes: à subordinées complétive et relative; la coordination	Learn Ch 22-23	
8	28 oct – 1 nov	Sémantique	Ch 24, 25 Learn	
9	4-8 nov	Sémantique Introduction à la morphologie	Ch 25 Learn,	Quiz 2 : <b>le XX nov</b>
10	11-15 nov	Morphologie flexionnelle et dérivationnelle	Ch 12 Learn, Ch 17	
11	18-22 nov	Morphologie dérivationnelle	Learn, Ch 17	Remise du TP2 : <b>le XX nov</b>
12	25-29 nov	Autres processus morphologiques Morphologie nominale et verbale	Ch 13-16, Learn	
13	3 déc			Test 2 : <b>le 3 déc</b>

## Dates importantes

Début des cours:

Dernier jour pour s'inscrire aux cours :

Dernier jour pour laisser tomber un cours sans pénalité :

Quiz #1

Remise du travail pratique 1

L'horaire des examens sera affiché en ligne:

Test écrit #1

Quiz #2

Dernier jour pour laisser tomber un cours et recevoir WD :

Remise du travail pratique 2

Test écrit #2

Fin des cours

Début des examens:

Fin des examens:

Le 4 septembre

Le 17 septembre

Le 24 septembre

Le XX septembre

Le XX octobre

Le XX octobre

Le XX octobre

Le XX novembre

Le 19 novembre

Le XX novembre

Le 3 décembre

Le 3 décembre

Le 6 décembre

Le 21 décembre

## Règlements du cours

### Absence

Une absence lors d'un examen en classe n'est admissible que pour une raison majeure (maladie, décès d'un proche, etc.) devant être prouvée par un document officiel (certificat médical ou autre). Voir le [site du registraire sur le règlement](#) pour de plus amples informations.

Si vous êtes malade pour un test en classe, veuillez faire remplir [le formulaire « verification of illness »](#) par votre médecin. Pas de rattrapage pour les travaux/examens manqués sans raison majeure. Le fait de partir en vacances n'est pas une raison valable. Une absence non motivée à un test ou à un examen entraînera la note 0.

Si l'étudiant(e) rate une ou plusieurs classes, il est de sa responsabilité de demander les notes de cours aux autres étudiants, quelle que soit la circonstance. L'enseignant ne répondra aux courriels ou aux appels téléphoniques demandant des informations sur le contenu d'une classe manquée que si l'absence est motivée par une raison majeure (deuil dans la famille, problèmes personnels, maladie, etc). Le fait de partir en vacances n'est pas une raison valable.

### Remise des travaux

Aucune soumission tardive des travaux écrits ne sera acceptée. L'exception peut être faite pour une raison médicale confirmée par un document officiel

### Plagiat

Tout plagiat sera porté à la connaissance du Directeur du département et du vice-doyen (Associate Dean, Faculty of Arts) et sera sanctionné. Le plagiat consiste à emprunter un texte ou une partie de texte sans employer les guillemets (« ») et/ou sans en indiquer la source précise (référence bibliographique complète), de façon à ce que le lecteur croie qu'il s'agisse de vos propres mots. Il peut s'agir d'un texte tiré d'un livre, d'un article, d'un site internet ou encore du travail d'un(e) autre étudiant(e), etc. Veuillez noter que soumettre (en tout ou en partie) un travail déjà présenté dans un autre cours est tout aussi inacceptable. Collaboration excessive tombe également dans plagiat. Pour plus d'informations, voir les liens indiqués à la fin du plan de cours.

### Department policy

The Department reserves the right to refuse admission to, and/or credit for, any of its language courses to a student who has, in the view of the Department, a level of competence unsuited to that course.

### University policies

#### Intellectual Property

Students should be aware that this course contains the intellectual property of their instructor, TA, and/or the University of Waterloo. Intellectual property includes items such as:

- Lecture content, spoken and written (and any audio/video recording thereof);
- Lecture handouts, presentations, and other materials prepared for the course (e.g., PowerPoint slides);
- Questions or solution sets from various types of assessments (e.g., assignments, quizzes, tests, final exams); and
- Work protected by copyright (e.g., any work authored by the instructor or TA or used by the instructor or TA with permission of the copyright owner).

Course materials and the intellectual property contained therein, are used to enhance a student's educational experience. However, sharing this intellectual property without the intellectual property

owner's permission is a violation of intellectual property rights. For this reason, it is necessary to ask the instructor, TA and/or the University of Waterloo for permission before uploading and sharing the intellectual property of others online (e.g., to an online repository).

Permission from an instructor, TA or the University is also necessary before sharing the intellectual property of others from completed courses with students taking the same/similar courses in subsequent terms/years. In many cases, instructors might be happy to allow distribution of certain materials. However, doing so without expressed permission is considered a violation of intellectual property rights.

Please alert the instructor if you become aware of intellectual property belonging to others (past or present) circulating, either through the student body or online. The intellectual property rights owner deserves to know (and may have already given their consent)

### **Academic Integrity**

**Academic Integrity:** In order to maintain a culture of academic integrity, members of the University of Waterloo are expected to promote honesty, trust, fairness, respect and responsibility.

**Discipline:** A student is expected to know what constitutes academic integrity, to avoid committing academic offences, and to take responsibility for his/her actions. A student who is unsure whether an action constitutes an offence, or who needs help in learning how to avoid offences (e.g., plagiarism, cheating) or about "rules" for group work/collaboration should seek guidance from the course professor, academic advisor, or the Undergraduate Associate Dean. When misconduct has been found to have occurred, disciplinary penalties will be imposed under Policy 71 – Student Discipline. For information on categories of offenses and types of penalties, students should refer to [Policy 71 - Student Discipline](#).

**Grievance:** A student who believes that a decision affecting some aspect of his/her university life has been unfair or unreasonable may have grounds for initiating a grievance. Read [Policy 70 - Student Petitions and Grievances](#), Section 4.

**Appeals:** A student may appeal the finding and/or penalty in a decision made under Policy 70 - Student Petitions and Grievances (other than regarding a petition) or Policy 71 - Student Discipline if a ground for an appeal can be established. Read [Policy 72 - Student Appeals](#).

#### **Other sources of information for students:**

[Academic Integrity website \(Arts\)](#)

[Academic Integrity Office \(UWaterloo\)](#)

### **Accommodation for Students with Disabilities**

**Note for Students with Disabilities:** The [AccessAbility Services](#) office, located on the first floor of the Needles Hall extension (1401), collaborates with all academic departments to arrange appropriate accommodations for students with disabilities without compromising the academic integrity of the curriculum. If you require academic accommodations to lessen the impact of your disability, please register with the AS office at the beginning of each academic term.